

Genève, le 4 juillet 2014

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

**ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES DOMESTIQUES**

À l'occasion de la parution de leur premier rapport d'évaluation, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

jeudi 10 juillet 2014 à 10 h
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Les magistrats vous présenteront un rapport d'évaluation de la politique de lutte contre les violences domestiques à Genève.

La loi sur les violences domestiques du 16 septembre 2005 a pour but de protéger les victimes de violences exercées dans le cadre domestique et familial, qu'il s'agisse de violence physique, psychologique, sexuelle ou économique.

Saisie d'une demande d'analyse du dispositif et des activités du délégué aux violences domestiques émanant du conseiller d'État en charge de la sécurité, la Cour y a répondu par une évaluation, exerçant ainsi cette nouvelle compétence dont elle dispose depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} juin 2013, de la constitution cantonale.

Les travaux de la Cour reposent sur l'analyse de trois questions :

- Dans quelle mesure le dispositif mis en place répond-il aux besoins des personnes concernées par les violences domestiques ?
- Dans quelle mesure l'organisation mise en place est-elle cohérente ?
- Les objectifs de la loi sur les violences domestiques sont-ils en adéquation avec le problème de la violence domestique ?

Espérant vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE
Président